



The Children's Aid Society of Ottawa | La Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa



RAPPORT **Annuel**
2020-2021

Table des matières



1
Atteindre les objectifs

2
Résultats financiers

3
Équipe de gestion

4
Message du conseil
d'administration

5
Message de la
Directrice générale



6
Orientations
stratégiques

Points forts des
progrès réalisés

7 **1** Excellence et
innovation

11 **2** Équité, diversité
et inclusion

13 **3** Réconciliation

15 **4** Partenariats et
collaboration



17
Information
sur les services

Qui nous sommes et
ce que nous faisons

18 Accueil, enquête
et évaluation

19 Services continus

21 Enfants et jeunes
pris en charge

23 Services de
ressources

25 Services fournis
par des proches

26 Permanence



27
Comités

28
Accent mis sur
les jeunes





Atteindre les objectifs

Dépasser les objectifs

▼
**Aucun enfant
ou jeune ne
grandira sous
nos soins**

▼
**Aucun enfant
ou jeune ne
quittera nos
soins dans
la solitude**

▼
**Les familles
se sentent
habilitées à
prendre les
meilleures
décisions pour
leurs enfants**

Notre Mission

Nous travaillons à assurer la sécurité et le bien-être
des enfants et des jeunes en renforçant les capacités
des familles et des collectivités





Résultats financiers

La Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice qui s'est terminé le 21 mars 2021	Fonds totaux : 2021	Fonds totaux : 2020
Revenus	–	–
Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	69 460 000	70 331 229
Autres revenus et recouvrement des dépenses	2 880 712	2 900 891
Amortissement des apports en capital reportés	309 100	309 100
Apports affectés aux projets spéciaux	24 586 533	1 723 447
	97 236 345*	75 264 667
Dépenses	–	–
Traitements et salaires	32 080 247	32 340 302
Avantages sociaux	7 400 391	7 768 472
Déplacements – administration	11 683	68 715
Subventions à l'adoption	1 397 850	1 505 292
Subventions pour la garde légale	88 005	55 550
Subventions ciblées – adoption et garde légale	1 792 620	1 702 575
Éducation et conférences	156 352	267 329
Services professionnels – clients	639 413	1 114 405
Services professionnels – autres que les clients	1 015 581	1 025 305
Besoins personnels des clients	1 296 952	1 636 130
Aide financière	710 225	322 920
Santé et domaines connexes	395 138	367 038
Charges locatives	919 203	1 435 725
Promotion et publicité	83 314	167 527
Administration de bureau	678 370	737 266
Autre	839 840	800 827
Déplacements – Services directs	683 262	1 623 342
Paiements du taux de pension	21 062 511	19 253 099
Dépenses de programme	4 667	17 883
Financement ponctuel pour soins conformes aux traditions	6 809	12 555
Technologie	225 811	250 936
Amortissement des immobilisations	1 149 885	1 099 905
Projets spéciaux [note 19.2, annexes 1 et 2]	24 586 533	1 723 447
	97 224 664	75 296 545
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses avant :	11 681	(31 878)
Excédent à verser au fonds d'équilibre budgétaire administré par le ministère	(23 827)	–
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses de l'exercice	(12 146)	(31 878)
Soldes des fonds au début de l'exercice	9 391 573	9 423 451
Soldes des fonds à la fin de l'exercice*	9 379 427	9 391 573
* Comprend l'accumulation du fonds budgétaire au 31 mars 2021	1 053 933	1 030 106

Les états financiers complets et vérifiés sont disponibles sur demande.

* Augmentation des revenus : Au cours de l'exercice 2020-2021, la Société d'aide à l'enfance d'Ottawa a été le candidat retenu en tant qu'organisme responsable de l'administration de l'augmentation salariale ciblée temporaire pour les ressources externes rémunérées (RER), pendant l'intervention d'urgence face à Covid-19. Les deux programmes étant de nature temporaire, cette source de revenus n'est pas viable à long terme.

Équipe de gestion

Directrice générale

Kelly Raymond

Directrice générale associé

Debbie Hoffman

Directeur financier

Neal Reeve

Avocate en chef

Julie Daoust

Directrice, Ressources
humaines

Amy Bennett

Gestionnaire, Équité,
diversité et inclusion

Wendy White

Gestionnaires, Services

Stacey Fragiskos

Marc Poliquin

Melanie Fulford

Dan MacNeil

Andrée Guillemette

Gestionnaire, Assurance de
la qualité et Développement
organisationnel

Jayna Carter

Gestionnaire, Services
cororatifs

Cheryl Farris-Manning

*La Société de l'aide à l'enfance
d'Ottawa compte environ 321
intervenants de première ligne
et 125 employés de la direction
des services corporatifs.*



Message du conseil d'administration

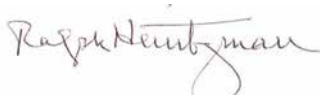
Au nom du conseil d'administration de la Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa (SAEO), j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2020-2021 de la SAEO. Le rapport annuel fait état de nos principaux services et principales activités au cours de la dernière année qui nous ont permis de remplir notre mandat et de soutenir nos priorités stratégiques. Le rapport renferme également un rapport d'étape sur les principaux services ainsi qu'un aperçu de fin d'exercice du rendement financier de la SAEO.

La SAEO s'engage à protéger la santé, sécurité et le bien-être des enfants, des jeunes et des familles à Ottawa. L'importance de notre travail n'a jamais été aussi apparente étant donné l'émergence de la pandémie mondiale de COVID-19 en mars 2020. Au cours de la dernière année, le conseil d'administration s'est concentré davantage sur la réalisation des objectifs énumérés dans notre plan stratégique, tout en composant avec les exigences liées à la pandémie. Les événements de la dernière année ont renforcé l'importance de notre engagement envers l'atteinte de résultats équitables et l'excellence du service. Nous avons redoublé nos efforts pour devenir une organisation antiraciste qui progresse activement sur notre chemin vers la réconciliation.

En ces temps inhabituels, le conseil d'administration de la Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa (SAEO) reconnaît le travail difficile que doivent accomplir chaque jour les employées. Nous sommes fiers de l'engagement et de la compassion dont elles font preuve. L'année dernière a été tout sauf « normale ». Malgré les importants défis auxquels les employées

ont dû faire face, le conseil d'administration reconnaît le dévouement avec lequel elles ont continué à accorder la priorité aux besoins des enfants, des jeunes et des familles qu'elles servent. Cela n'a pas été une mince affaire. Les lignes directrices en matière de distanciation, l'évolution de la réglementation et les restrictions importantes limitant les soutiens disponibles pour répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des familles ont eu une incidence importante sur la capacité de nos employées d'accomplir des tâches essentielles liées au bien-être de l'enfance. Le conseil d'administration célèbre la force, la résilience, le dévouement et le travail acharné de nos employées ainsi que nos bénévoles et fournisseurs de soins. Notre vous saluons toutes.

Je remercie mes collègues au conseil d'administration d'avoir travaillé de façon collaborative et efficace malgré le passage aux réunions virtuelles pendant l'entière année. Au nom du conseil d'administration, je remercie également les dirigeantes, les surveillantes et les employées de la SAEO d'avoir accompli les activités opérationnelles essentielles et d'avoir fait avancer la mise en œuvre de notre plan stratégique pendant cette longue pandémie de COVID-19.



Ralph Heintzman



La Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa 2020-2021

Conseil d'administration

Ralph Heintzman, président

Sheila Niven, vice-présidente

Anna Tosto,

Patricia Elliott-Miller,

Abdourahman Kahin,

**Toonejoulee Kootoo-
Chiarello**,

Matt Lundie,

Ann Marcotte,

Jacob McIsaac,

Debbie Miller,

Kristine Neglia,

Jessica Robson,

Roger Scott-Douglas,

Deanna Tremblay,

Deborah Tunis

Message de la directrice générale

Quelle année extraordinaire! Notre réponse à l'écllosion imprévue de la COVID-19 a illustré la rapidité avec laquelle notre personnel a su se mobiliser pour s'entraider et passer au travers crise majeure. Dans un monde qui ne savait trop comment réagir, nos valeurs, notre mission et notre vision nous ont guidées et ont permis à nos employées de soutenir les personnes les plus vulnérables dans notre communauté. Les membres du conseil d'administration ont reconnu et ont été témoins de la solidarité, du dévouement et de la créativité des employées et de la direction pendant cette dernière année.

Cette dernière année a également mis en lumière le fait que le racisme continue de miner notre société, parfois visiblement, et parfois par le biais de structures cachées dont nous faisons tous partie. La Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa se joint à la communauté noire et autochtone pour créer un changement systémique et combattre le racisme. Au cours de cette dernière année, nous avons reconnu la nécessité « d'agir » et avons pris la décision importante d'accroître notre transparence et notre responsabilisation en divulguant nos données à propos des personnes que nous servons. Ce travail se poursuit par la mise en œuvre d'un plan dont le but est de faire en sorte que notre organisme s'attaque activement au racisme et à la surreprésentation de certains groupes dans nos charges de travail.

Nous avons poursuivi notre travail de réconciliation avec les enfants, les jeunes,

les familles et les collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Nous nous sommes efforcés de créer une expérience plus inclusive et autodéterminée par les Autochtones. Par le biais de multiples consultations auprès des intervenants et les communautés autochtones, nous reconnaissons qu'un nouveau modèle de prestation de services de bien-être à l'enfance est nécessaire et essentiel. Le travail acharné exige des discussions complexes, la pensée innovatrice et, plus important encore, de l'action envers la réconciliation avec les peuples autochtones.

À bien des égards, ce rapport annuel est différent des rapports annuels précédents. Au cours de la dernière année, les opérations ne se sont pas déroulées comme d'habitude. Tout le monde a vécu une période de stress et d'incertitude, mais nos employées ont continué à aider et à soutenir les enfants, les jeunes et les familles les plus vulnérables dans notre collectivité. Vous constaterez dans ce rapport annuel que la SAEO est bien placée pour influencer et contribuer au développement des piliers du remaniement provincial. Au cours de cette période, nous avons renforcé nos relations avec nos partenaires locaux et le gouvernement provincial et avons contribué au changement pour nos enfants, nos jeunes et nos familles. Nous avons été exposés à des pratiques novatrices et y avons contribué, en mettant en valeur notre culture organisationnelle dans les programmes, les pratiques, les politiques et la législation.

Résilience, dévouement, conviction : vous, les employées, les superviseuses et les gestionnaires, vous êtes les véritables héroïnes méconnues. Merci d'être une source de force et de stabilité pour les enfants, les jeunes et les familles qui comptent sur vous.



Kelly Raymond

COVID-19 : Une année d'innovation et d'adaptation

La pandémie de COVID-19 a eu de profondes répercussions sur nos vies pendant une période prolongée. Les effets sur les enfants, les jeunes, les familles et la collectivité en général dureront probablement pendant un certain temps. Comme tous les services publics, la Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa a dû s'adapter rapidement pour continuer à répondre aux exigences législatives, maintenir le soutien aux enfants, aux jeunes et aux familles vulnérables et le faire tout en adoptant des pratiques sanitaires visant à protéger les gens contre la COVID. Ce rapport annuel met en lumière les nombreuses innovations et adaptations prometteuses vers lesquelles la SAEO a fait la transition en dépit des défis liés à la COVID-19. La rapidité et l'agilité avec lesquelles ces innovations et adaptations ont été mises en œuvre et les réalisations qui en ont découlé sont un témoignage des relations locales préexistantes avec les partenaires communautaires, de l'expertise contextuelle, des bonnes relations avec le Ministère des services à l'enfance et des services sociaux, ainsi que du dévouement, des facultés d'adaptation et de l'ingéniosité des employées. C'est grâce aux efforts dévoués de ces employées et partenaires que nous avons pu mettre en œuvre des politiques communes et des programmes de changements pour assurer une meilleure protection des enfants et des jeunes et promouvoir leur bien-être en ces temps difficiles.



Orientations Stratégiques

Les Principaux Progrès

Concrétiser nos objectifs et visions.



1

Excellence et innovation

◆ *Initiative jeunesse visant à réduire l'utilisation des foyers de groupe*

La SAEO travaille à une initiative qui contribuera à réduire notre utilisation des foyers de groupe et, en fin de compte, à réduire le nombre d'enfants et de jeunes placés dans ces ressources. L'initiative a commencé par une phase de collecte d'informations qui comprenait une revue de la littérature sur le sujet des programmes de déjudiciarisation des foyers de groupe et une analyse de l'environnement qui a consisté à mener des consultations auprès de sociétés d'aide à l'enfance un peu partout en Ontario. Cette recherche visait à comprendre quelles mesures ont permis d'éviter les placements en foyers de groupe.

Les principaux apprentissages tirés de cette phase de l'initiative ont confirmé que de nombreux organismes tentent de ralentir le processus de placement en foyer de groupe et créent plutôt des processus dans le cadre desquels le personnel entreprend une planification immédiate et intensive dans le but d'explorer toutes les options possibles

avant que les clients soient placés en soins de groupe. S'ils sont placés en foyer de groupe, tous les efforts sont faits pour que leur séjour soit court jusqu'à ce que nous trouvons une meilleure option.

À la suite de cette phase de recherche, nous avons mis sur pied un comité composé de représentants de l'ensemble des sociétés pour orienter l'élaboration d'une stratégie de réduction des placements en foyers de groupe fondée sur de solides données probantes.

◆ *Initiative jeunesse de transition de la prise en charge à l'autonomie*

Les jeunes qui deviennent adultes durant leur prise en charge disent souvent ne pas être préparés à vivre de façon autonome. L'initiative jeunesse de transition de la prise en charge à l'autonomie vise à mettre au point des approches intentionnelles et réalisables pour aider les jeunes à se préparer à la vie après la prise en charge. Cette initiative a commencé par une revue de la littérature durant laquelle nous avons examiné les besoins des jeunes arrivés à l'âge de la transition et les pratiques

exemplaires pour les soutenir. Nous avons créé un comité chargé de cette revue afin de guider l'élaboration d'une ébauche de « feuille de route » des pratiques exemplaires décrivant les jalons préliminaires (par exemple, la formation sur la dynamique de vie) qui doivent être atteints chaque année par les clients âgés de 16 à 21 ans afin qu'ils soient prêts à réussir leur transition.

◆ **Programmes pour les jeunes en transition**

En ce qui a trait à l'offre des divers programmes destinés aux jeunes en transitions, une prestation virtuelle de services aux jeunes en transition a été privilégié pendant la pandémie afin de leur offrir un appui et soutien continu. Le programme **ADOLESCENTS SAE** a d'abord mis l'accent sur la continuation des réunions hebdomadaires, alternant entre des discussions de groupe et des ateliers virtuels. Ces rencontres avaient pour but d'assurer le rapprochement des jeunes, de l'entraide collégiale et d'éviter l'isolement pendant une période difficile dont la pandémie.

Le **programme de littératie et d'autonomie financières (PLIF)**, favorise une approche participative qui met le jeune pris en charge au centre de ses apprentissages et favorise l'interaction dans le groupe au moyen d'une variété d'activités, d'exercices pratiques et de jeux. Pour la toute première fois, en contexte de pandémie, le programme a été offert par la modalité individuel ce qui a précipité un apprentissage clé : il a été possible de rejoindre plus de jeunes qui préfèrent l'apprentissage individuel appuyés par de outils de communication à distance.

GPS Connect (qui signifie Guide, Partenaire, Succès) est un programme de préparation pour une vie autonome qui comprend un volet de mentorat et d'accompagnement. Le début de la pandémie en 2020 a entraîné la suspension temporaire du programme. Toutefois, le programme a été relancé

virtuellement à l'automne. L'une des principales leçons a été d'apprendre que les jeunes pris en charge que les jeunes pris en charge, qui risquent déjà de devenir isolés, étaient encore plus à risque en cette période de distanciation sociale. Par conséquent, l'accompagnement et le mentorat s'est avéré donc nécessaire et essentiel. Une autre leçon clé a été le constat que tous les jeunes qui ont complété le programme avec succès avait déjà une personne significative (mentor) qui les accompagnaient préalablement.

Les personnes significatives (mentors) se retrouvent dans le réseau des proches et amis du jeune qui se sont engagés à participer au programme avec lui. C'est la raison pour laquelle des efforts ont été déployés pour s'assurer que des personnes significatives (mentors) soient identifiés pour chaque jeune faisant partie de la cohorte de l'hiver 2021.

Le groupe de jeunesse Umoja cherche à nouer des liens entre les jeunes qui s'identifient comme Afro-caribéens ou Noirs et leurs pairs. Durant des séances de groupe mensuelles, des sujets qui sont pertinents dans le contexte de leurs expériences culturelles individualisées entourant la garde sont abordés et des activités sont organisées pour maintenir les liens et collaborer et trouver des façons d'améliorer leurs expériences.

À la suite d'une recherche exhaustive sur les programmes de soutien à l'emploi offert aux jeunes pris en charge, le programme **Jeunes au travail** a été lancé en janvier 2021. Une approche comprenant l'accompagnement et l'aiguillage vers un emploi rémunéré pour les jeunes présentement et précédemment pris en charge a été privilégiée. Depuis son lancement, le programme Jeunes au travail a aidé 18 jeunes à atteindre leurs objectifs en matière d'emploi.

Le programme **QuaranTEEN** a été lancé de façon virtuelle au début de la pandémie afin de mitiger les risques d'isolement social pour les jeunes pris en charge. Le programme s'agit d'une formation structurée visant l'acquisition de connaissances, d'aptitudes et de compétences en matière de la vie quotidienne. Ce programme, d'une durée de huit à douze semaines a profité au total de 45 jeunes

pris en charge. QuaranTEEN a également été reconnu par les conseils scolaires de la région permettant ainsi l'acquisition d'un crédit scolaire pour chaque jeune ayant complété le programme. Les jeunes mêmes ont rapporté que le fait de se retrouver ensemble « en ligne » a permis de briser l'isolement et de favoriser une entraide sociale par des activités amusantes.

Figure 10 : **Évaluation des connaissances et des capacités autodéclarées par les jeunes avant et après le programme**

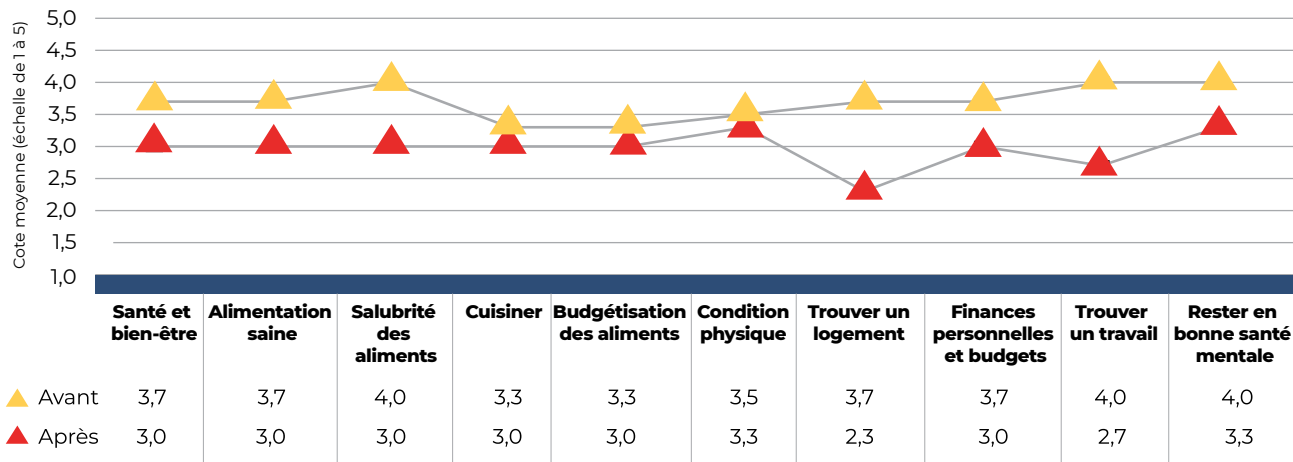
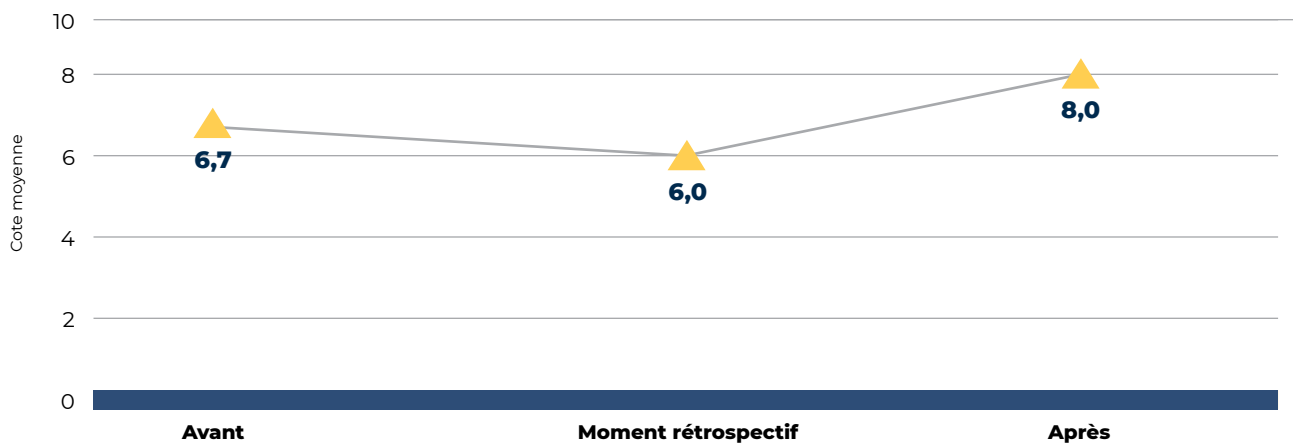


Figure 11 : **GPS Connect: Dans quelle mesure vous sentez-vous à l'aise en ce qui concerne votre capacité de vivre de façon autonome et de réussir, en réponse à vos aspirations? (Changement de 19,4 %)**



◆ Mobilisation des familles

Un des objectifs principaux de la SAEO est de mobiliser les réseaux de soutien naturels (familles) et les communautés des enfants, jeunes et familles dans le but de :

- ▶ Réduire les transferts aux services continus
- ▶ Réduire le recours aux tribunaux de la famille
- ▶ Réduire la pris en charge des enfant et des jeunes
- ▶ Réduire la durée de la prise en charge lorsqu'une prise en charge s'avère nécessaire

Pour accroître l'uniformité des pratiques et du transfert des connaissances visant à mobiliser les réseau de soutien naturels (familles), nous avons standardisé les exigences liées à la documentation, les flux de travail et les processus de consultation. Deux ateliers portant sur l'engagement et le renforcements des réseaux de soutien pour les enfants et jeunes ont été offerts à 21 intervenantes responsables des enfants et jeunes pris en charge. Un des principaux thèmes de ces ateliers portait sur le recrutement des personnes significatives (mentors) ce qui a été bénéfique pour le programme GPS Connect. De plus, la formation intitulée « Recrutement de contacts : Inviter les clients à avoir une conversation au sujet de leurs réseaux » a été offerte à 37 participantes.

Modèle d'apprentissage en petits groupes

La pandémie de COVID-19 a fait subir aux systèmes éducatifs un choc sans précédent dans l'histoire. Une principale préoccupation

et inquiétude de la SAEO était l'impact des fermetures scolaires sur les enfants et jeunes pris en charge, surtout pour ceux et celles les plus à risque de décrochage scolaire. Dans l'espace d'un mois suivant la fermeture des écoles, le Modèle d'apprentissage en petits groupes a été élaboré et mis en œuvre. Plus de 150 jeunes pris en charge ont bénéficié d'un programme d'apprentissage virtuel, soutenu et adapté à leur culture. Le Modèle d'apprentissage a permis d'assurer que les jeunes étaient inscrits à des programmes d'éducation appropriés, disposaient de la technologie et des fournitures nécessaires et recevaient un soutien social ainsi qu'une aide scolaire personnalisée à un moment où le système scolaire peinait à répondre aux réalités de la pandémie.

Une évaluation du programme est en cours, mais les résultats préliminaires sont très prometteurs. Les taux moyens d'obtention des crédits parmi l'ensemble des élèves participant au programme étaient identiques avant et pendant la pandémie. Cependant, les taux d'obtention de crédits dans le cadre du Modèle d'apprentissage en petits groupes parmi les élèves jugés les plus à risque ont augmenté de 12 %.

Ces résultats provisoires sont très encourageants à la lumière de ce que nous savons de façon anecdotique, à savoir que la pandémie et l'apprentissage à distance ont eu des répercussions négatives sur la participation, l'apprentissage et le rendement des élèves. Si c'est le cas pour la plupart des élèves, on pourrait supposer que les élèves qui ont des facteurs de risque accrus peuvent être encore plus vulnérables à ces effets négatifs. Le Modèle d'apprentissage en petits groupes semble avoir atténué ces difficultés.



J'avais beaucoup de difficulté, [l'enseignante appliquant le Modèle d'apprentissage en petits groupes] est arrivée et m'a remise sur le bon chemin. Elle m'a sauvée. Elle n'insistait jamais trop sur les devoirs. Elle me demande comment tu te sens? Elle se soucie davantage de mon bien-être que beaucoup d'autres enseignantes.





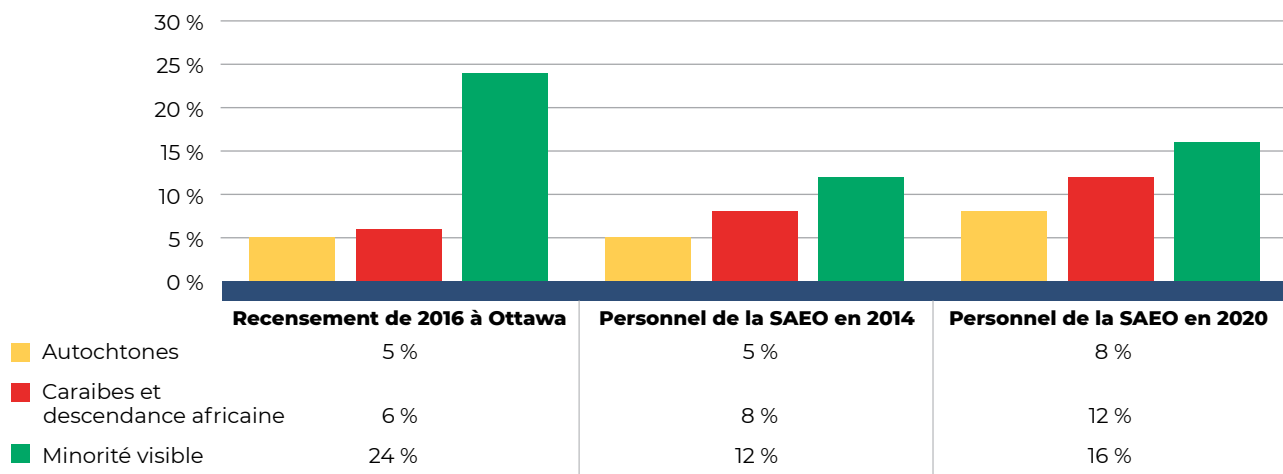
2

Équité, diversité et inclusion

◆ Recensement du personnel à la SAEO

En août 2020, la SAEO a entrepris son deuxième recensement du personnel. Les renseignements recueillis dans le cadre de ce recensement ont pour but d'orienter nos efforts en vue de créer et de maintenir un effectif qui favorise la diversité et l'inclusion et qui aide toutes les employées à réaliser leur plein potentiel. Nous nous efforçons

continuellement de recruter et garder un personnel qui reflète la diversité des clients et des communautés que nous servons afin de favoriser un environnement de respect, de dignité et de croissance professionnelle. Notre capacité de recruter, de former et de garder en poste un personnel qualifié reflétant la diversité est essentielle au succès de la SAEO. Le taux de réponse au sondage a été très élevé, soit 83 %.



◆ **Équité, diversité et inclusion**

Étant donné la nature fondamentale de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) dans le cadre du travail que nous accomplissons à la SAEO, deux nouveaux postes ont été créés pour faire avancer les initiatives connexes. Une gestionnaire à l'EDI a été embauchée à l'automne 2020. Cette gestionnaire guide la SAEO dans la réalisation de son engagement envers des approches anti-oppressives fondées sur l'équité et de la prestation des services d'aide à l'enfance. De plus, une préposée en mobilisation des familles a été embauchée au printemps 2021 expressément pour travailler avec des familles noires et racialisées afin de cerner les soutiens sociaux qui créent de la sécurité et réduisent les admissions à la garde.

◆ **Plans de sécurité et de sûreté culturelles**

Les enfants et les jeunes placés à l'extérieur de leur communauté d'origine ont besoin de soutiens pour maintenir leurs liens à tous les éléments de leur identité. Pour ce faire, la SAEO a mis en œuvre des plans de sécurité et de sûreté culturelles pour tous les enfants et jeunes pris en charge. Ce plan est élaboré en consultation avec l'enfant ou le jeune, le(s) parent(s), le(s) fournisseur(s) de soins, les responsables des soutiens communautaires impliqués et la préposée à la protection.

Ce plan :

- ▶ informe les fournisseurs de soins au sujet de la culture de l'enfant ou du jeune et veille à ce qu'il y ait des éléments à la maison qui reflètent cette culture
- ▶ examine les besoins de l'enfant ou du jeune, comme les produits pour les cheveux, la peau et d'autres soins essentiels

- ▶ inclut les habitudes alimentaires et les cérémonies religieuses et traditions
- ▶ donne un aperçu des liens communautaires culturellement pertinents

Ces plans aident à maintenir des liens positifs et à célébrer tous les éléments significatifs de l'identité de l'enfant ou du jeune.

◆ **Modèle pilote de services pour les familles noires**

En réponse aux constatations d'un examen exhaustif des services aux enfants et jeunes noirs pris en charge, nous avons formulé une série de recommandations et avons mis en œuvre un plan de travail. L'objectif de ce plan de travail est de créer des résultats équitables dans les services de bien-être de l'enfance pour les familles noires. L'une des initiatives découlant de cet examen a été la mise à l'essai d'un nouveau processus de consultation ayant trait aux cas pour les familles noires recevant des services de protection. Grâce à cette nouvelle approche de service, la culture et l'identité des familles sont reconnues comme des éléments essentiels au succès de la collaboration. Les préposées à la protection de l'enfance s'assurent qu'elles continuent de réfléchir à leur propre situation sociale et leur propre privilège tout au long du processus de traitement des cas et qu'elles en demeurent conscientes. Le personnel de la SAEO mobilise les bénéficiaires des services d'une manière collaborative, habilitante et antiraciste. Depuis la mise en œuvre de ce projet pilote, aucun enfant ou jeune noir issus de cette initiative n'a été pris en charge. Et aucun enfant ou jeune noir n'a été pris en charge dans les unités visées par ce projet pilote.



3

Réconciliation

◆ *Poste à Minwaashin*

Cette année, la SAEO a financé un poste à **Minwaashin Lodge, un organisme sans but lucratif local qui offre une gamme de services aux Autochtones** et qui vise à travailler avec des clients qui reçoivent des services de la SAEO et de Minwaashin. Les services comprennent le counseling, les visites familiales, les procédures judiciaires et les processus du cercle de soins, entre autres. Minwaashin a souligné l'utilité du poste, qui facilite les visites familiales sans la participation de la SAEO, aide à s'y retrouver dans les systèmes et aide à sélectionner des soutiens appropriés sur le plan culturel. Cette nouvelle personne-ressource participe aux réunions de mobilisation des familles et contribue à développer les réseaux sociaux naturels. Les familles ont dit trouver plus confortable de travailler avec un membre du personnel de Minwaashin. Depuis février 2021, 22 familles ont pu faire appel à cette nouvelle personne-ressource

◆ *Adaptation et réponse à la COVID-19*

Durant la pandémie, dans le cadre de ses efforts auprès des partenaires communautaires autochtones, la Société s'est concentrée sur l'approfondissement des partenariats et des collaborations afin de suivre le rythme des besoins de la collectivité. La priorité a été accordée aux consultations communautaires sur la prestation des programmes et la continuité des soutiens conjoints aux clients. Par exemple, nous avons continué de tenir régulièrement des conférences à distance entre la SAEO et les partenaires communautaires inuits Innugatigiit et Tungasuvvingat Inuit pour discuter des dossiers communs, et les conférences ayant trait au cercle des soins se sont poursuivies virtuellement également.

◆ **Soutien prénatal aux familles autochtones**

La SAEO a établi un partenariat avec l'hôpital Montfort et le Wabano Centre for Aboriginal Health afin de recruter une employée chargée de fournir aux familles autochtones des services et soutiens prénatals ainsi qu'au moment de la naissance. L'Hôpital Montfort souligne que l'expérience des femmes autochtones qui arrivent à l'hôpital peut souvent être accompagnée de risques et être stressante pour elles. Pour remédier à cette situation, nous avons conçu un poste

dont la titulaire est chargée de soutenir ces femmes et leur famille, même lorsqu'il n'est pas nécessaire pour la SAEO de jouer un rôle. Cette collaboration vise à combler un manque de services culturellement adaptés aux parents qui attendent un enfant et aux nouveaux parents autochtones à l'Hôpital Montfort. Le rôle de la SAEO consiste à fournir du financement pour le poste et à préciser comment et quand l'appeler pour obtenir de l'aide. Nous sommes présentement à la recherche de candidates pour doter ce poste.



L'objectif de cette collaboration est de combler un manque de services culturellement adaptés aux parents qui attendent un enfant et aux nouveaux parents autochtones à l'Hôpital Montfort.





4

Partenariats et collaboration

◆ *Sondage auprès des jeunes*

Pour la SAEO, les jeunes pris en charge constituent un groupe consultatif clé. Un sondage qualitatif mené l'an dernier auprès des jeunes a permis de cerner les thèmes relativement à la qualité des soins, du lien avec l'identité et de l'accès aux soutiens, thèmes qui ont ensuite servi de base à un sondage électronique envoyé aux jeunes de plus de 13 ans leur demandant de décrire leur expérience à l'égard de la SAEO. Nous avons atteint un taux de réponse de 32 % et recueilli des renseignements importants qui nous aideront à élaborer des initiatives visant à améliorer les expériences des jeunes pris en charge à l'égard des services.

◆ *Consultations sur le plan de maintien en poste et de recrutement de la SAEO*

Il est essentiel que nous soyons représentatifs de la communauté que nous servons afin d'assurer des résultats équitables pour tous nos clients. Pour guider l'établissement du plan de recrutement et de maintien en poste de la SAEO, notre Division des ressources humaines a mené une vaste consultation

auprès de groupes d'intervenants internes, y compris auprès des forums sur l'équité et les Premières Nations, les Inuits et les Métis, de l'équipe francophone et du comité Umoja (un comité représentant les employés de race noire de la SAEO). Cette consultation permettra de nous assurer que les plans tiennent compte des besoins et des défis de nos employés de différentes origines et afin de créer un milieu de travail accueillant et inclusif.

◆ *Protégeons la santé mentale*

Notre personnel est notre plus grande ressource et la promotion de son bien-être est une priorité de la SAEO. Protégeons la santé mentale est un programme de formation fondé sur des données probantes conçu pour promouvoir une bonne santé mentale et réduire la stigmatisation entourant la maladie mentale en milieu de travail. Au cours du dernier exercice, la SAEO a offert 16 séances Protégeons la santé mentale à 269 de ses employées. Grâce à cette formation, nous espérons créer une culture qui favorise une plus grande sensibilisation et un meilleur soutien à la santé mentale parmi nos employées.

◆ **Partenariat avec les Muslim Family Services d'Ottawa**

La SAEO entretient de nombreux partenariats précieux avec des organismes communautaires. Cette année, nous avons collaboré avec le Muslim Family Services of Ottawa (MFSO) et le Ottawa Muslim Community Service (OMCS) pour soutenir les familles musulmanes que nous servons en organisant des activités d'affirmation culturelle et spirituelle.

Les membres de la communauté ont recueilli des fonds pour offrir des paniers alimentaires aux familles afin de les aider à célébrer l'Aïd al Fitr et l'Aïd al Adha. Ces efforts ont pour but de réduire l'isolement des familles par la création de liens significatifs avec l'organisme de services.

« Les membres de la communauté ont recueilli des fonds pour offrir des paniers alimentaires aux familles afin de les aider à célébrer l'Aïd al Fitr et l'Aïd al Adha »





Information sur les services

Qui nous sommes et ce que nous faisons

Services à l'enfance, la jeunesse et les familles

Les services à l'enfance, la jeunesse et les familles sont guidés par un ensemble de normes et d'outils qui définissent les pratiques dans trois domaines clés du travail de la SAEO :

▼
Services d'accueil
et d'évaluation (y
compris après les
heures normales
de travail)

▼
Services
continus

▼
Services aux
enfants et aux
jeunes pris
en charge

**Plusieurs services de soutien
viennent compléter ces activités
de la SAEO.**

Accueil et évaluation

L'accueil et l'évaluation sont une fonction spécialisée des services de protection de l'enfance. Des enfants ou jeunes ayant besoin de protection sont signalés à la SAEO 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les soirs, les fins de semaine et les jours fériés, une équipe d'intervenantes et de superviseuses de la protection de l'enfance est disponible pour répondre aux préoccupations concernant la maltraitance et la négligence d'enfants par l'entremise de l'équipe des **services après les heures normales de travail** (SAHNT). Son rôle consiste à recevoir de l'information de personnes qui soupçonnent que les actes ou l'inaction de la part d'un parent ou d'un fournisseur de soins ont causé ou risquent de causer un préjudice à un enfant ou à un jeune. Les préoccupations sont signalées sous la forme d'appels téléphoniques, de lettres, de courriels, de contacts en personne et de rapports de police.

Au cours des cinq dernières années, les SAHNT de la SAEO ont reçu en moyenne environ 6 000 appels par année. Le volume d'appels en 2020-2021 était légèrement supérieur à cette moyenne, mais le changement n'était pas significatif.

Phénomène tant redouté dès le début de la crise du coronavirus, l'importante baisse des signalements à la Société d'aide à l'enfance (SAE) d'Ottawa s'est concrétisée le printemps dernier soit en avril 2020. Les statistiques dénotent une diminution majeure (54 %) des appels en comparaison avec les mois d'avril et de mai 2019.

Le volume d'activités en personne des intervenantes (c'est-à-dire des intervenantes de la protection de l'enfance qui se rendent

dans des foyers dans la collectivité pour évaluer les préoccupations en matière de protection de l'enfance) était inférieur de 12 % cette année à celui de l'année précédente en raison de la pandémie et des restrictions de santé publique qui en ont résulté et qui limitaient les contacts en personne. Toutefois, les évaluations de sécurité des lieux ont augmenté de 33 % comparativement à l'année précédente (une hausse de 12 % par rapport à la moyenne sur cinq ans).

Une équipe d'intervenantes de la protection de l'enfance évalue tous les signalements reçus par la SAEO pour déterminer l'admissibilité aux services de bien-être de l'enfance. L'équipe utilise un outil normalisé appelé **Échelles d'admissibilité des services de bien-être de l'enfance de l'Ontario** (2019), qui l'aide à prendre des décisions uniformes au sujet de l'admissibilité aux services. Si l'information fournie dans le rapport indique que le risque de préjudice ou de danger pour un enfant ou un jeune est immédiat ou lorsqu'il y a une blessure suspecte, une intervenante à la protection de l'enfance intervient immédiatement. Dans le cas des autres rapports liés à des questions de protection de l'enfance admissibles, la réponse est donnée dans les sept jours.

Lorsqu'une famille bénéficie pour la première fois de services de protection de l'enfance, le rôle de l'intervenante responsable de l'enquête est d'évaluer les préoccupations qui ont été soulevées et de déterminer s'il existe un risque de maltraitance d'un enfant qui nécessitera une intervention continue de la SAEO. Le service de durée limitée au stade des enquêtes et des évaluations est souvent suffisant pour aider les familles à améliorer leur capacité de s'occuper de leurs enfants et d'éviter les prises en charge.

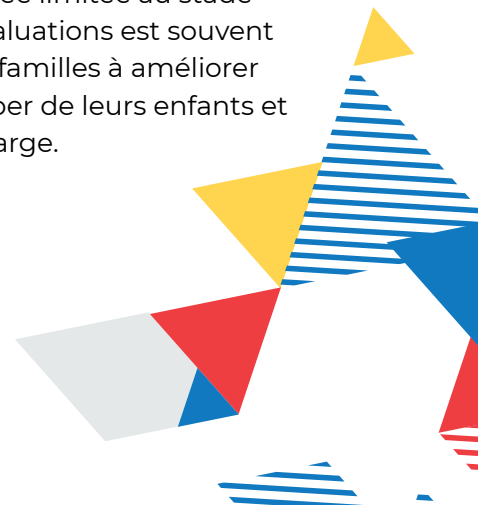
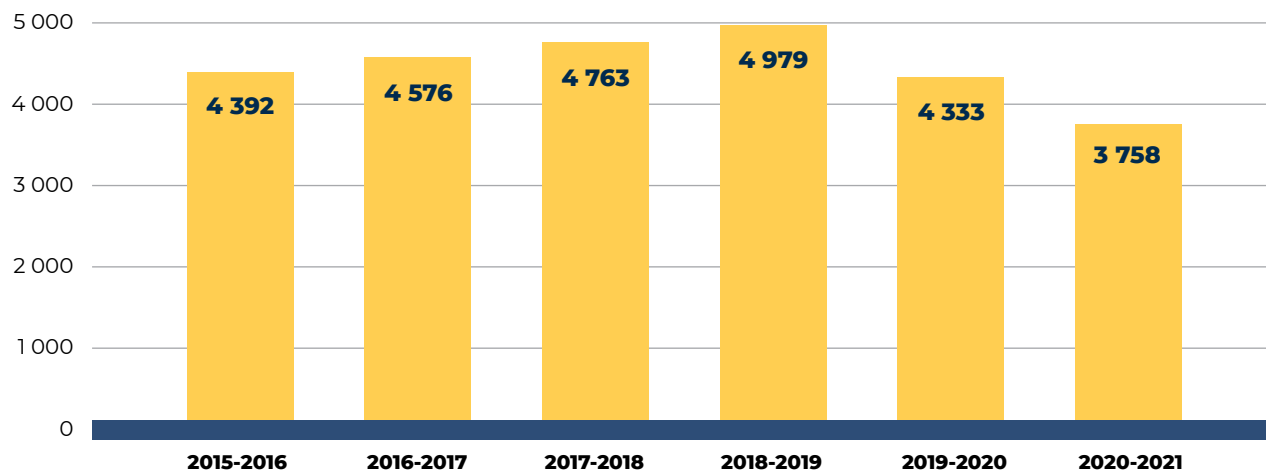


Figure 1 : **Dossiers ouverts aux fins d'évaluation sur la protection de l'enfance**



Le graphique ci-dessus montre une diminution du nombre de cas ouverts aux fins d'enquête pendant une deuxième année consécutive. Même si l'on pensait que la diminution de 2019-2020 était attribuable à l'établissement d'un plus grand nombre de liens communautaires¹ ainsi qu'à un filtrage plus rigoureux de l'admissibilité aux services de protection, la diminution cette année est directement attribuable à la pandémie. Habituellement plus du tiers des renvois ayant trait à la protection de l'enfance que reçoit la SAEO viennent des écoles. Comme les écoles ont fermé leurs portes pendant de nombreux mois de l'année, le personnel dans le domaine de l'éducation a procédé à beaucoup moins de renvois que d'habitude.

Services continus

Dans les situations où les préoccupations en matière de protection de l'enfance ne sont pas résolues à l'étape de l'évaluation, la famille est aiguillée vers une intervenante à la protection de l'enfance qui l'aide à s'assurer que le plan de services entamé à cette étape est mis en œuvre.

La relation de gestion du cas qui se développe est le fondement du processus d'aide, même dans les cas où la relation n'est pas volontaire. Les familles sont encouragées à participer au processus d'évaluation continue, y compris à l'établissement d'un réseau de sécurité, ainsi qu'au repérage des signes de sécurité, des risques, des facteurs de complexité, des forces et des ressources. L'intervenante responsable du dossier évalue les forces et les facteurs de risque et collabore avec la famille et son

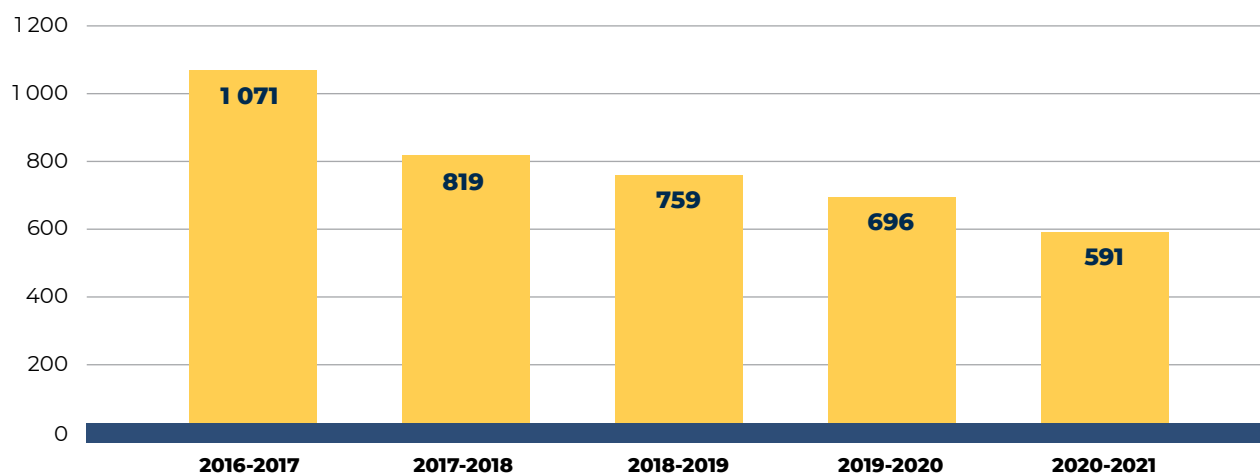
1 Un lien communautaire est une décision qu'une SAE peut prendre en réponse à un renvoi dans le cas des familles qui n'ont pas besoin de services de protection de l'enfance, mais qui peuvent bénéficier d'autres services offerts dans leur collectivité.

réseau de sécurité pour établir un plan de sécurité susceptible d'atténuer ces facteurs.

La figure ci-dessous révèle une diminution d'année en année du nombre de dossiers de protection de l'enfance en cours gérés

par la SAEO. Il y a eu une baisse de 15,1 % entre 2019-2020 et 2020-2021 correspondant à la diminution due à la pandémie des cas d'enquête ouverts au cours de la même période.

Figure 2 : **Nombre moyen de dossiers de protection en cours sur une période de cinq ans**



Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'âge limite pour recevoir des services de protection de l'enfance est passé de 16 ans à 18 ans. Cette politique exige que les sociétés d'aide à l'enfance fournissent la gamme complète des services de protection de l'enfance aux jeunes qui en ont besoin jusqu'à leur 18^e anniversaire.

Des ententes sur les services volontaires pour les jeunes (ESVJ) peuvent être conclues par les jeunes qui :

- ▶ sont âgés de 16 ou 17 ans;
- ▶ ne peuvent pas être protégés adéquatement à la maison ou à l'endroit où ils vivent actuellement;

- ▶ n'ont pas d'autres possibilités sécuritaires auprès de proches ou d'amis;
- ▶ habitent la région d'Ottawa et désirent être impliqués avec la SAEO.

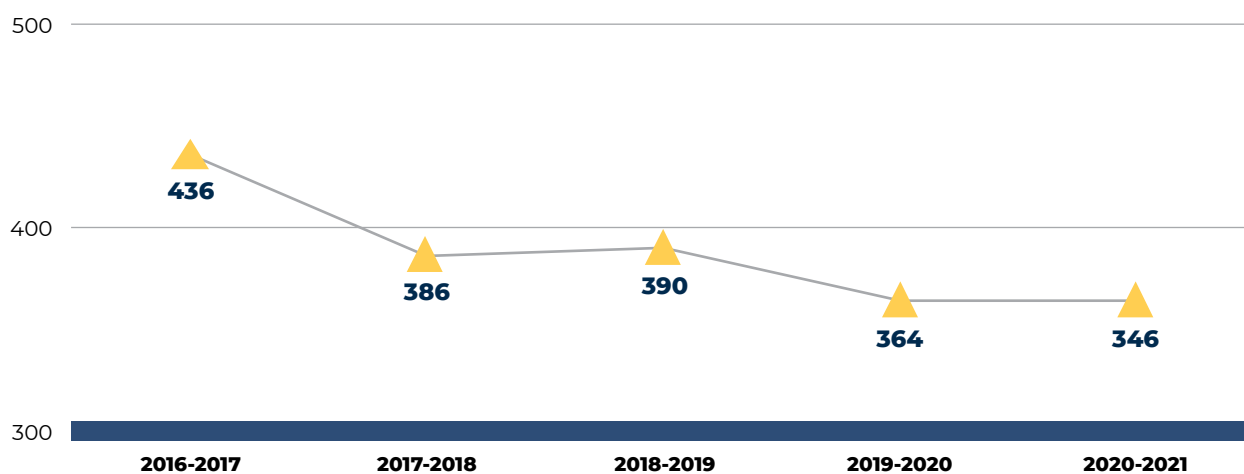
Au 31 mars 2021, l'organisme comptait 22 ententes de services volontaires conclues avec des jeunes de 16 et 17 ans .

Enfants et jeunes pris en charge

L'évolution provinciale vers une mobilisation accrue des proches et notre approche clinique mettant l'accent sur les **signes de sécurité²** et la **recherche de familles³** /mobilisation des

familles ont réduit le nombre d'enfants et de jeunes de moins de 18 ans pris en charge, un nombre qui a connu une baisse de 20,6 % au cours des cinq dernières années et a diminué de 5 % par rapport à l'exercice précédent.

Figure 3 : **Nombre moyen d'enfants pris en charge**



Bien que le nombre d'admissions ait diminué, les enfants et les jeunes qui sont pris en charge présentent généralement un profil de risque plus élevé. Il a été noté, dans la révision de 2020 du statut des enfants confiés aux soins d'une société de façon prolongée (anciennement révision du statut des pupilles de la Couronne), que 83,8 % des enfants et des jeunes confiés aux soins d'une société de façon prolongée ont reçu un diagnostic de besoins spéciaux (médicaux, développementaux ou psychiatriques) et ont souvent des problèmes comportementaux importants (57,4 %) qui nuisent à leur réussite scolaire et personnelle.

- 2 Signes de sécurité est un cadre d'intervention clinique qui a pour but de guider les pratiques de protection de l'enfance. Ce cadre repose sur une série de principes, d'outils d'évaluation, de planification et de prise de décisions, de compétences à utiliser par les travailleuses pour l'appliquer et de processus à utiliser pour mobiliser les enfants, les jeunes et les familles (Turnell, 2017).
- 3 Le Modèle de recherche de familles est un modèle de pratique qui guide les travailleuses à explorer les liens familiaux et communautaires aux fins d'établissement du réseau de protection et de prendre des arrangements avec des proches pour les enfants et les jeunes qui ont été placés ou risquent d'être placés à l'extérieur de leur foyer (Campbell, 2017).

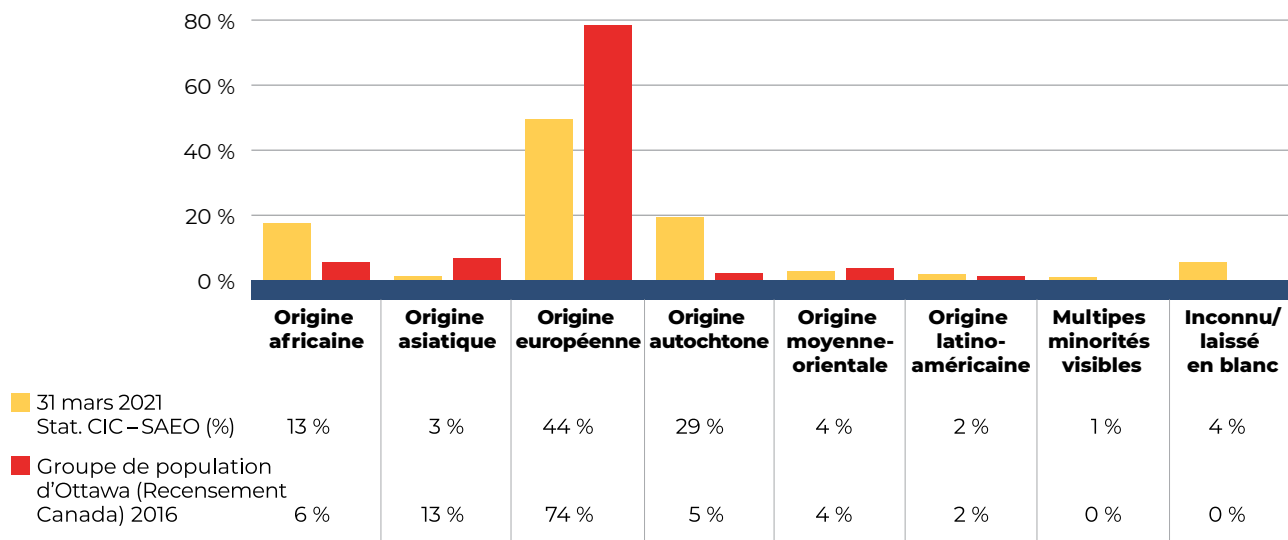
Identité culturelle des enfants et des jeunes pris en charge

La SAEO mobilise de façon croissante des partenaires communautaires qui s'occupent de personnes ayant des identités ethnoculturelles et sociales variées pour veiller à ce que les familles et les enfants reçoivent des services judicieux et utiles qui répondent à leurs divers besoins.

La SAEO cherche à déterminer l'identité ethnoculturelle, sociale et linguistique de tous les clients comme moyen essentiel de répondre à leurs besoins et de déterminer l'efficacité des initiatives visant à remédier à la disproportion et à la surreprésentation des enfants, des jeunes et des familles racialisés parmi les clients qui utilisent les services de la SAEO.

La **figure 4** présente les données concernant l'origine ethnique des enfants et des jeunes pris en charge au cours de l'exercice 2020-2021. Une source de préoccupation est le pourcentage plus élevé d'enfants et de jeunes pris en charge qui sont d'origine africaine et issus des collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis, par rapport aux autres groupes ethniques. Comme il est mentionné dans la section **Orientations stratégiques**, plusieurs initiatives sont en cours pour faire en sorte que nous servions mieux les enfants des différentes communautés et que nous collaborions avec celles-ci pour améliorer nos connaissances et notre compréhension de leurs défis et besoins.

Figure 4 : **Origine ethnique des enfants et des jeunes pris en charge au 31 mars 2021.**



Services de ressources

À la SAEO, les travailleuses spécialisées se concentrent sur la prestation de services dans les domaines suivants :

- ▶ Recherche de familles
- ▶ Placement en famille d'accueil
- ▶ Placement chez un proche parent
- ▶ Adoption
- ▶ Garde légale
- ▶ Bureau de placement
- ▶ engagement des ressources externes rémunérées (RER)

En 2020, la SAEO a entrepris une initiative stratégique visant à réduire le recours aux foyers de groupe. L'année dernière, le recours aux foyers de groupe a diminué, passant de 12 % à 11 %.

En raison d'une politique positive adoptée par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESSC), qui soutient jusqu'à l'âge de 21 ans les jeunes qui quittent la prise en charge, il continue d'y avoir un nombre élevé de jeunes soutenus par la SAEO au-delà de leurs 18 ans. La Fondation de l'aide à l'enfance offre un soutien financier supplémentaire pour aider ces jeunes adultes à atteindre leurs objectifs personnels, professionnels et éducatifs.

En raison de la pandémie de COVID-19, le 24 juin 2020, le MSESSC a imposé un moratoire sur le renvoi des jeunes de la prise en charge à leur 18^e anniversaire.

Les sociétés doivent maintenant continuer à offrir les mêmes soutiens et services que les jeunes recevaient avant leur 18^e anniversaire, afin de favoriser la cohérence des soins et la continuité des services pendant cette crise de santé publique.

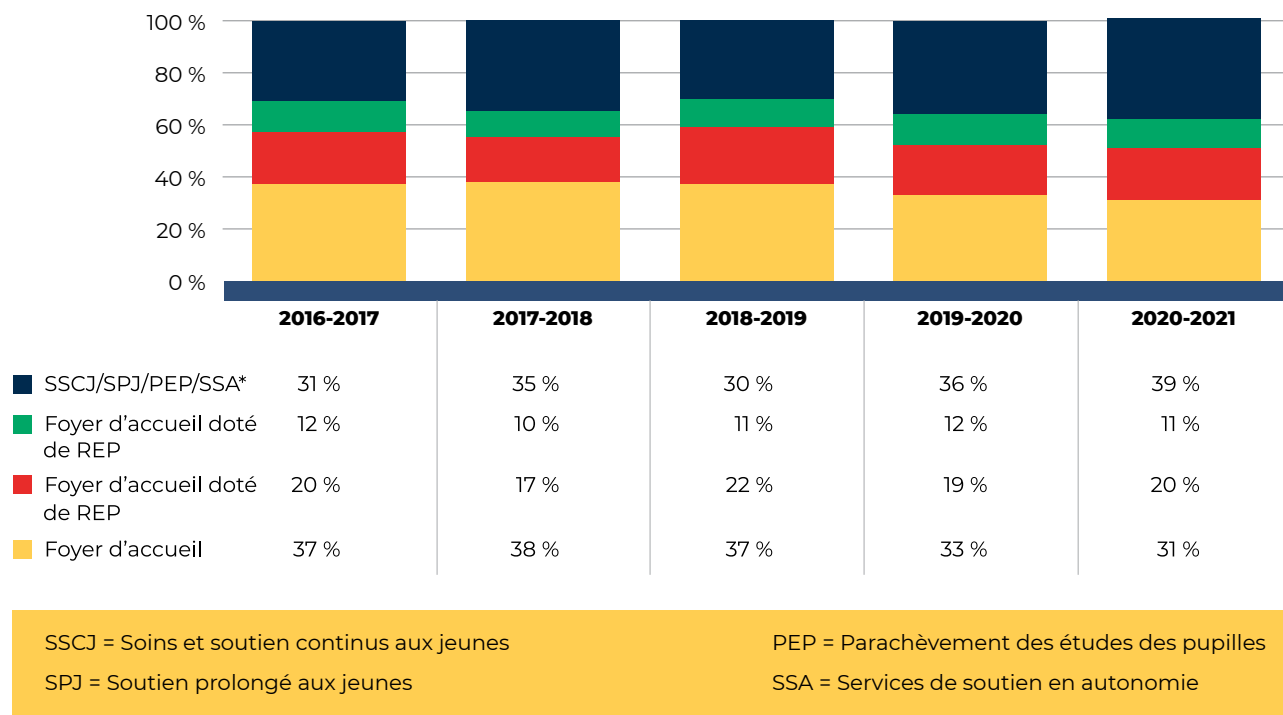
Les sociétés doivent :

- ▶ Continuer d'offrir aux jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans les mêmes soutiens et services qu'avant leur 18^e anniversaire, à moins que le jeune refuse
- ▶ Déployer tous les efforts possibles pour faciliter une transition harmonieuse de tous les jeunes admissibles vers le maintien des soins et du soutien (SSCJ)
- ▶ Retarder les transitions vers les services résidentiels des adultes ayant une déficience intellectuelle tout au long de la pandémie en continuant de fournir du soutien pendant celle-ci
- ▶ Poursuivre les plans de réunification du jeune avec sa famille s'il a été jugé sécuritaire de le faire et dans l'intérêt du jeune

Par suite de cette directive, la SAEO a connu une augmentation de 3 % par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait aux services dispensés aux jeunes ayant le statut SSCJ — et il est prévu que leur nombre augmente.

La figure 5 présente les tendances quant au type de placement pour les enfants et les jeunes pris en charge.

Figure 5 : **Pourcentage d'enfants et de jeunes pris en charge par type de placement**



Les sociétés sont maintenant tenues de continuer à offrir les mêmes mesures de soutien et services que les jeunes ont reçus avant leur 18e anniversaire pour favoriser la cohérence des soins et la continuité des services pendant cette crise de santé publique.

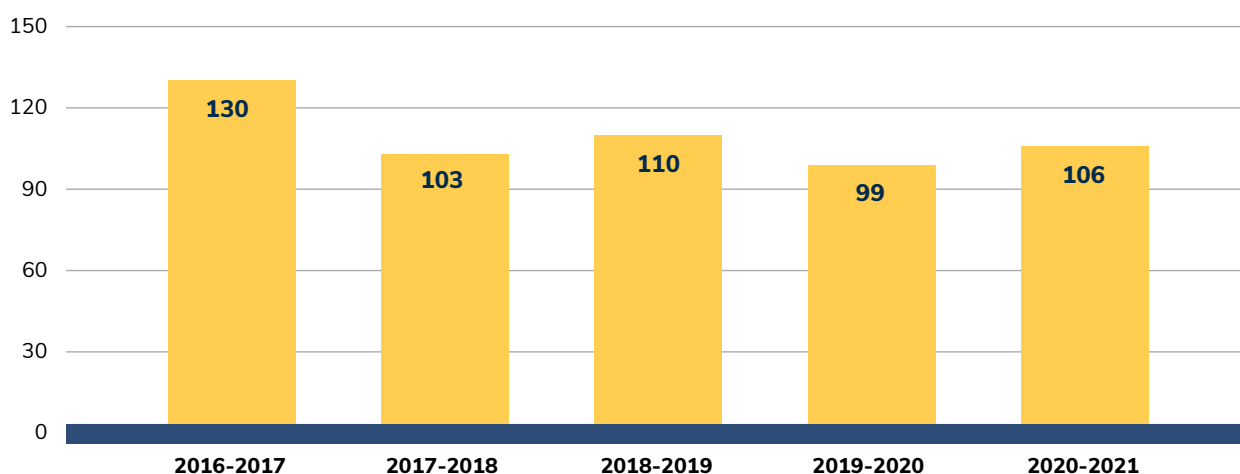


Services fournis par des proches

L'objectif des services fournis par des proches est de faciliter la prestation de soins et de soutien conformément aux traditions familiales et communautaires aux enfants qui ne peuvent pas rester avec leur famille d'origine pour des raisons de protection. Les proches offrant des services de garde participe à une évaluation préalable de sa capacité à répondre aux besoins de l'enfant ou du jeune du point de vue de la sécurité et du bien-être.

Un proche fournissant des services de garde pourrait avoir une relation biologique avec l'enfant ou le jeune, mais ce n'est pas obligatoire. Des exemples de proches qui fournissent des services de ce genre comprennent les grands parents, des amis de la famille, des entraîneuses ou des enseignantes. Il est préférable qu'un proche assume la garde plutôt que de recourir à des services d'accueil comme le placement en famille d'accueil ou les foyers de groupe, dans la mesure où c'est sécuritaire. À la fin de 2020, le nombre de placements auprès de proches a augmenté de 7 % par rapport à l'année précédente.

Figure 6 : **Nombre d'enfants recevant des services d'un proche parent au 31 mars de chaque exercice.**



Permanence

La SAEO se concentrait déjà sur l'augmentation de la **permanence** pour les enfants et les jeunes avant la mise en œuvre du **Programme de transformation**. Ce que nous avons appris c'est qu'il s'agit d'un changement important des croyances et des pratiques qui met l'accent sur la planification commune, dès la participation initiale à la phase d'enquête. Pour ce faire, il faut accorder autant d'attention aux besoins de sécurité immédiats d'un enfant ou d'un jeune qu'aux modalités des soins de longue durée⁴ pour favoriser la stabilité pour les enfants. Toutes les personnes qui participent au processus de planification doivent :

- ▶ croire que les familles peuvent acquérir et maintenir la capacité de prendre soin de leurs enfants lorsqu'elles disposent des soutiens appropriés
- ▶ agir rapidement lorsqu'un enfant a besoin de soins hors domicile afin de trouver et de mobiliser des fournisseurs de soins provisoires au sein de la famille et de sa communauté (proches)
- ▶ chercher des proches qui peuvent s'engager à offrir la permanence par l'adoption ou la garde légale au début de la planification du cas et poursuivre la recherche de façon continue tant que l'enfant ou le jeune est pris en charge
- ▶ réaliser que l'âge ou les besoins spéciaux ne devraient pas être un obstacle à la permanence pour un enfant ou un jeune
- ▶ utiliser des outils comme les génogrammes et des schémas familiaux auprès des enfants, jeunes et familles pour créer leurs réseaux de soutien qui :

- ▶ les soutiendront durant les périodes de crise afin d'assurer la sécurité de l'enfant pendant qu'il reste à la maison
- ▶ aideront l'enfant à se sentir connecté à une identité fortement ancrée dans sa propre histoire
- ▶ offriront un soutien pratique à l'enfant, comme le tutorat et le mentorat
- ▶ fourniront des soins provisoires ou permanents à l'enfant ou au jeune
- ▶ feront preuve de créativité en vue de l'accès à des subventions financières et ressources communautaires pour répondre aux besoins particuliers de l'enfant et du jeune, éliminant ainsi les obstacles à la permanence

La SAEO continue de chercher à obtenir des ordonnances d'adoption, de garde légale et de garde coutumière (pour les Première Nations, Métis et Inuits) comme options de permanence. La figure 7 illustre les options de permanence obtenues par type : adoptions, garde légale accordée en vertu de l'article 106 de la LSEJF (une ordonnance où l'enfant ou le jeune n'a pas le statut de garde légale)⁵ et garde légale accordée en vertu de l'article 116 de la LSEJF (l'enfant doit avoir le statut de garde légale).

Étant donné que le placement d'enfants et de jeunes dans des foyers de soins provisoires mène parfois à la permanence dans cette famille, le travail d'évaluation et de soutien des proches est étroitement lié à celui de l'adoption. Le nombre d'enfants et de jeunes placés en permanence sous la forme d'une garde légale et d'une adoption a diminué à mesure que moins d'enfants et de jeunes sont pris en charge par la SAEO.

4 Frame et coll. (2006)

5 La prise en charge prolongée par une société est un statut juridique en vertu de la LSEJF selon lequel un enfant ou une jeune demeure sous la garde d'une société d'aide à l'enfance jusqu'à ce qu'il y ait une nouvelle ordonnance du tribunal, jusqu'à ce que le jeune atteigne l'âge de 18 ans ou se marie ou jusqu'à ce que l'enfant ou le jeune soit adopté.



Comités

Le travail de la Société d'aide à l'enfance est guidé par notre engagement envers l'équité, la diversité, l'inclusion et la réconciliation. Les comités énumérés ci-dessous sont dirigés par le personnel dont le but est de partager les mises à jour de la Société et de présenter les informations, les défis et les tendances de la communauté à tout le personnel.

Umoja

Umoja est un groupe de gestion du changement composé d'employées noires qui se concentre sur l'équité, la diversité et l'inclusion. Le but du groupe est d'informer, d'éduquer et de conseiller la SAEO sur la façon d'éliminer la disproportion et la surreprésentation des enfants, des jeunes et des familles de race noire au moyen de l'extraction et de l'analyse de données.

Le groupe communique avec le personnel à tous les niveaux et noue des relations communautaires avec des partenaires clés.

Premières Nations, Inuits et Métis

Le but de ce forum est de veiller à ce que les enfants et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis qui collaborent avec la SAEO aient des occasions équitables de grandir en toute sécurité à la maison, de réaliser leurs rêves, de célébrer leur langue et leur culture et d'être fiers de leur identité. Le forum tient compte des pratiques exemplaires et assure l'échange de renseignements essentiels entre toutes les équipes de la SAEO. Le groupe dirige des initiatives éducatives et tient des célébrations.

Allosexuel

Ce groupe veille à ce que les approches de protection de l'enfance tiennent compte des questions d'orientation sexuelle ou d'identité et d'expression de genre. Ces efforts visent à améliorer la qualité du travail effectué par les personnes qui travaillent avec des enfants, des jeunes et des familles dont la vie est touchée par l'orientation sexuelle ou l'identité et l'expression de genre. Plus précisément, le groupe poursuit les objectifs suivants :

1. Concevoir un cadre conceptuel qui fournit une base solide pour comprendre l'importance des préoccupations de la communauté 2SLGBTQIA+;
2. Intégrer les connaissances sur les personnes LGBTQ2I+, y compris les valeurs, les croyances, les attitudes et les comportements, à une pratique rigoureuse;
3. Concevoir des systèmes de prestation de services adéquats et affirmatifs fondés sur ces connaissances et exempts de préjugés

Francophone

Le groupe francophone préconise une « offre active » à nos familles francophones. Ce forum crée des pratiques exemplaires et s'attache à établir des relations avec les organismes et les services communautaires francophones.

Équité

Ce forum est un carrefour pour l'ensemble des efforts déployés au sein de nos communautés diversifiées, c'est-à-dire les Premières Nations, Inuits et Métis, les communautés afro-canadiennes/noires, les communautés musulmanes, racialisées, les communautés allosexuelle et transsexuelle et d'autres communautés/groupes intersectionnels. Le forum contribue à l'établissement et au soutien de relations communautaires; à l'établissement de

pratiques exemplaires pour l'intervention auprès des familles racialisées et marginalisées; à la surveillance de la mise en œuvre des 11 recommandations d'Une vision une voix; et à s'assurer que l'information est transmise à tout le personnel de la SAEO.

Accent mis sur les jeunes

Symposium pour les jeunes Noirs

En février 2020, des jeunes noirs pris en charge ont participé à un symposium local destiné aux jeunes dirigé par le groupe Umoja. L'événement a permis aux jeunes Noirs pris en charge de se réunir, de discuter d'enjeux cruciaux et d'encourager le changement à l'échelle locale et provinciale. Les événements de cette nature visent à faire en sorte que les jeunes pris en charge vivent des expériences positives liées à leur identité noire.

Groupe Arc-en-ciel de jeunes pris en charge

Ce groupe de défense des intérêts de la communauté 2SLGBTQIA+, composé de jeunes pris en charge qui appartiennent à celle-ci, se réunit pour participer à des activités positives et adaptées à cette communauté, tout en participant à des projets de défense et de sensibilisation. Ces événements visent à faire en sorte que les jeunes pris en charge vivent des expériences positives liées à leur identité LGBTQ2I+.





The Children's Aid Society of Ottawa | La Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa

613-747-7800

yourcasquestion@casott.on.ca

1602, Telesat Court, Ottawa (Ont.) K1B 1B1

www.casott.on.ca

